ASSEMBLEE GENERALE
DU
SYNDICAT DES MEDECINS D'AIX ET REGION

www.SMAER.com

ORDRE DU JOUR

- **Questions comportant vote**
- * quitus au trésorier
- * fixation de la cotisation 2009
- * 4 postes à pourvoir ou à renouveler au Conseil d'Administration

- **Questions ne comportant pas de vote**
  - **défense des droits des médecins:**
    - » **Actions juridiques collectives:**

      requêtes en conseil d'état et devant le tribunal administratif.

    - » **Actions juridiques individuelles:**

      -procédures devant le TASS, la section des assurances sociales et la section disciplinaire de l'ordre.

      Rappel des procédures en cours et des procédures terminées.
  - **Société d'exercice libéral, Carmf, Urssaf..**

- Le mot du Président
- Questions diverses

trésorerie

- **Recettes:**
  - 206 cotisants: *(167 en 2007)* **27 110**
- **Dépenses:**
  - Fonctionnement: 5 408,84
  - Défense des droits des médecins: 22 721
  - Total: **28 130,04**

Solde: - 1020,04

- Bravo à François LATIL pour sa gestion.

SMAER

- 2007: 167 Cotisants
- 2008: 204 Cotisants
  - + 22%!!

Départements

- B. du Rh., Var, Vaucluse, Alpes Maritimes, Ardèche Aude, Charente Maritime, Côtes d'Armor, Dordogne, Essonne, Gironde, Haute-Garonne, Hauts-de-Seine, Isère, Landes, Loire, Loire Atlantique, Morbihan, Nord, Pas-de-Calais, Puy de Dôme, Seine-Maritime, Yvelines et…
- Paris!

PROCEDURES

TERMINEES

- Conseil d'Etat: 1 gagnée
- SAS ODM: 2 gagnées
- Section disciplinaire ODM: 1 gagnée
- TASS: 2 gagnées

EN COURS

- TA: 4 procédures
- TASS: 1
- Section disciplinaire ODM
- Section d'appel des assurances sociales ODM

SEL

- Historique:
- Création en 1995 (Juppé)
- Avantages multiples
- Possibilité de rachat de clientèle
- Possibilités de distribution de dividendes
- Associations possibles: SEL,SCM,SCP

SEL

- LA CARMF décide d'intégrer les dividendes dans l'assiette des calculs des cotisations (base et cv)

le 23/04/05

SEL

- Recours massifs en CRA:

  tous récusés

- Recours auprès des TASS:

  en cours

SEL

- Recours de l'ANSEL auprès du Conseil d'Etat:
- arrêt du 14/11/07:
- l'action de la CARMF est qualifié d'illégale.

ETAT DES LIEUX

- ARH ARS accréditation
- Pouvoir du directeur de la cram
- Harcèlement administratif
- Absence de revalorisation de « K »
- Protocolisation
- Ordre complice

Smacr.com

Plan judiciaire

- Nombreux procès (hypophyses)
- Harcèlement médiatique sur les erreurs médicales
- Matraquage sur l'hôpital
- Gardes de villes rôle du préfet
- Syndicat des urgentistes

Smaer.com

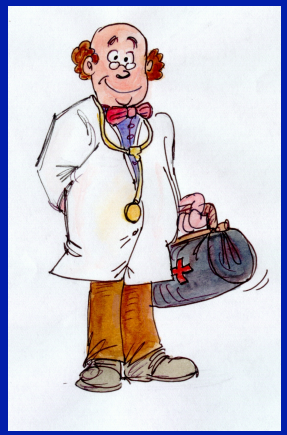

Plan administratif

- règles(Andem, ARH, CCAM V2, Gestion du dossier, Recommandations, accréditation,FMC….)
- Reconnaissance du statut de spé
- URML
- les médecins endossent les erreurs politiques
- Soutien à la journée d'action du 29 janvier

Smaer.com

Plan économique

- Franchises médicales
- Création risque dépendance
- 25M d'euros pour les hôpitaux de Marseille
- DMP Information
- Et toujours: absence de revalorisation avec saupoudrage trompe l'œil.

Smaer.com

Laoen

Ce que nous prépare le gouvernement

- Taxe à la désertification: mesure désincitatives- Interdiction
- Fin de la convention. secteur II
- Reforme de la médecine du travail
- Messagerie sécurisée
- Pouvoir ARS.

Smaer.com

Le XV de France gouvernemental
PLANTADE

Ce que nous allons faire

- Défense juridique « parfois contre les patients indélicats »
- Dès la 2ème année
- Procès TA contre la sécu.
- Dénomination « médecin spécialiste en médecine générale ».
- Augmentation 2010

Smaer.com

enfin

- Campagne d'adhésion
- Actions médiatiques
- Quelques mesures pratiques
  - Stationnement
  - Cliniques
  - Conciliation

1er syndicat de PACA et 1er syndicat inc t

Smacr.com

Procédures en cours

- **Conseil d'état**: demande de cassation d'une décision des assurances sociales de l'Ordre pour absence de preuve..
- **Tribunal Administratif:** non respect de la procédure lors de l'analyse d'activité des professionnels de santé.
- **Tribunal des affaires de sécurité sociale:** absence de preuve.
- **Section des assurances de l'Ordre:** accusations sans fondement

Procédures jugées

- **Section disciplinaire de l'Ordre:**
  - 2 plaintes de patients: relaxe des 2 médecins.